

N° 40
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2014-2015

18 décembre 2014

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de la convention entre le
Gouvernement de la **République française** et le
Gouvernement de la **Principauté d'Andorre** en vue d'éviter
les **doubles impositions** et de **prévenir l'évasion et la fraude**
fiscales en matière d'impôts sur le revenu.*

*Le Sénat n'a pas adopté en première lecture le
projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en
première lecture après engagement de la procédure
accélérée.*

Voir les numéros :

Assemblée nationale (14^{ème} législ.) : 2026, 2299 et T.A. 446.

Sénat : 153, 185 et 186 (2014-2015).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 18 décembre 2014.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER